

TRIMESTRIEL N°30
2^{ème} trimestre 2014
Le numéro 1,50 €
Expéditeur : Paul Lefin UCW
Rue Surléf, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X
N°agr. P601169

België-Belgique
PB-PP
9/2809

Magazine

Du bilinguisme wallon

COCCORICO



77^{ème} Grand Prix
du Roi Albert I^{er}

**Le journal du
bilinguisme wallon**

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎04/3426997

Rue Surllet, 20

4020 Liège

Trimestriel tiré à 3500 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20

4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL: www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Christele BAIWIR

Joseph BODSON

Jean-Claude MANSY

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique

4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 5 €

BE90- 0012-7404-0032

de

 **UCW éditions**

Ce lundi 2 juin, devant un public de 400 personnes enthousiastes s'est déroulé l'enregistrement du Wallons, Nous ! spécial Grand Prix de la Chanson Wallonne au studio 40 de MEDIA RIVES.

C'est la deuxième fois que l'Union Culturelle Wallonne et la RTBF coproduisent ensemble cet événement dans un studio TV.

Les 10 candidats sélectionnés par le jury de pré-sélection se sont produits sur le plateau de ce qui est désormais considéré comme « une fête de la Chanson wallonne ».

En fin de soirée, sous l'œil vigilant de Maître Galand, huissier de justice qui a veillé tout au long de l'émission au respect du règlement, Eric Poivre Président du Jury et Directeur des programmes à la rtbf (ancien participant au grand prix de la chanson wallonne) a commenté les votes du premier et deuxième tour. Sans surprise les deux premiers candidats du premier tour, sont restés dans le même ordre pour leur deuxième chanson. L'addition a

confirmé : Lutik Tranzopéra Vainqueur et en deuxième position le duo père –fille : Echène. C’est donc incontestablement la victoire de la jeunesse, démontrant une fois de plus que la langue wallonne est multi-générationnelle.

De plus les bénéfices du bar du village des confréries étaient dévolus à CAP 48, ce sont quelques 650 euros qui seront versés à l’opération.

Cette grande soirée Wallons, Nous ! sera diffusée sur la trois en décembre



prochain, mais dès à présent un album photo avec les répétitions et la soirée finale est visible sur Facebook Wallons,Nous –RTBF ainsi que sur www.rtbef.be/wallonsnous.

Avec le soutien de Culture For Sabam, la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Province de Liège.





INSCRIPTION AU FESTIVAL INTERNATIONAL Spots op West 2015 a lieu du 6 au 13 juillet

L'édition de 2015 sera spéciale, parce que **Spots op West** s'ouvre à l'international. En collaboration avec l'AITA/IATA asbl, l'Association Internationale du Théâtre Amateur, des compagnies du monde entier viendront au Westhoek, région sud-ouest de la Flandre. Pendant le festival, l'AITA/IATA asbl organisera son Assemblée Générale et son Congrès biennal à Ypres.

On fait du théâtre à des endroits spéciaux. C'est ça la caractéristique du festival **Spots op West**. Des dizaines de compagnies joueront leur spectacle dans une salle de théâtre, une cabane, une église, un dépôt, en plein air... En 2015 nous voulons en outre attirer l'attention sur des jeunes adultes. Le festival sera mis sous le thème '*Prenons La Fuite*'..

Spots op West aura lieu à Westouter, petit village sur la frontière française dans le Westhoek, région où on apprécie la nature, la paix et les montagnes du Sud-Ouest de la Flandre Occidentale. Une région où les mémoires de la Première Guerre mondiale ne sont pas loin.

Vous apprécierez Spots op West en tant que praticien de théâtre actif ou en tant que spectateur fervent. Outre le théâtre, il y aura de la place pour se rencontrer, pour se promener et pour savourer la cuisine flamande et la bière belge.

PARTICIPER

Les inscriptions seront clôturées au **le 1er octobre 2014**. Envoyez en plus le matériel suivant à info@spotsopwest.org ou OPENDOEK vzw (Spots op West 2015), Zirkstraat 36, 2000 Anvers :

- la scénographie technique détaillée ;
- dix photographies différentes du spectacle, en couleurs et/ou en noir et blanc ;
- sauf impératif technique majeur dûment justifié, un enregistrement sur DVD/USB/You Tube (accessible par internet), de l'intégralité du spectacle, pris en plan général avec une caméra fixe

La durée totale des spectacles ne peut dépasser 45 minutes et les possibilités sont limitées.

Le thème du festival est « **On The Run** » / « **Prenons La Fuite** » : entre 2014 et 2018, la première Guerre Mondiale est commémorée partout en Europe et spécifiquement en Flandre Occidentale, où les Alliés ont subi d'immenses pertes sur la ligne de combat entre 1914 et 1918. Des milliers de gens ont pris la fuite, mais aujourd'hui aussi, des gens prennent la fuite, à la recherche d'une vie meilleure. Ils se sont enfuis pour quelque chose. Trop démunis, trop affamés, ayant trop de rêves... la guerre, la récession ou qui sait quelle raison pousse une personne à partir, à rassembler tout qu'elle possède et à dire adieu à ses amis, sa famille et ses proches. Spots op West 2015 veut attirer l'attention sur toutes ces façons de "prendre la fuite", pas seulement à cause de la guerre, mais de la religion, des circonstances économiques, personnelles...

Visitez le site www.spotsopwest.org ou www.facebook.com/spotsopwestfestival

UN AUTEUR ... UNE VOIX

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

- Ce concours récompensera l'auteur d'un texte inédit et un(e) interprète. Le prix de l'un n'entraînera pas nécessairement le prix de l'autre.
- Le texte devra être rédigé dans une des langues régionales endogènes romanes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (wallon, picard, lorrain, champenois).
- La forme est libre mais à **l'occasion des commémorations de la première guerre mondiale, le thème de cette année sera la guerre, la paix, les conflits en général et leurs conséquences.**
- Une dizaine de textes seront sélectionnés (Le jury a la capacité de modifier ce nombre).
- Les auteurs retenus se choisiront chacun(e) un(e) interprète qui viendra défendre leur œuvre lors d'une finale publique qui aura lieu le 29 novembre 2014 à Mons dans les locaux de la RTBF. La finale sera enregistrée et diffusée dans les émissions "La size wallonne", "Viva Wallonie" et "Hainaut-rachènes"

Article 2

- Chaque auteur ne peut envoyer qu'un seul texte.
- Il comportera 20 lignes au moins, mais sa longueur ne devra pas excéder deux pages dactylographiées.

Article 3

Les envois seront reçus jusqu'au **15 octobre 2014**, le cachet de la poste faisant foi.

Les textes seront envoyés en **6 exemplaires** à l'adresse suivante :
Annie RAK – RTBF Vivacité
Rue du gouvernement, 15
7000 Mons

Article 4

Les envois ne porteront aucune mention permettant de reconnaître leur auteur.
Ils seront accompagnés d'une enveloppe fermée contenant le nom, l'âge, l'adresse de l'auteur et portant, comme seule indication le titre de l'œuvre.

Article 5

Les interprètes choisis par les auteurs auront plus de 15 ans.

Article 6

Le concours sera doté de nombreux prix en argent dans les deux catégories (auteur ... voix).

Article 7

Les décisions du jury seront sans appel.

Article 8

Par leur participation au concours, les auteurs acceptent la mise en ondes et la diffusion éventuelle de leur œuvre par la RTBF ainsi que l'utilisation scénique ou la publication de leur texte.

Un concours organisé par Vivacité avec le soutien du Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du C.R.O.M.B.E .L. et de la ville de Mons.

CONCOURS DE RECITATIONS WALLONNES A COURCELLES

Comme chaque année, à l'initiative du CHADWE (section de Courcelles), avec le soutien de l'Administration Communale et du Centre Culturel La Posterie, s'est déroulé en la salle Le Bèlvédère le concours de Récitations Wallonnes destiné aux élèves de l'Enseignement Maternel et de l'Enseignement Primaire de l'Entité Courcelloise.

Soixante enfants venus de différents sièges d'écoles communales et libres s'étaient inscrits à ce concours pour lequel les enseignantes et enseignants les avaient préparés.



Devant les parents et les membres du jury, ils se sont surpassés pour présenter un spectacle de toute beauté et apprécié comme il se doit.

Chaque participant a reçu un magnifique prix pour sa prestation.

Ces prix avaient été offerts par l'Administration Communale, le CHADWE, la Posterie, la Confrérie des Courcèlang's et la Fondation Deltenre-Blaute.

77^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er}

Une journée d'exception pour le théâtre wallon !

Pour fêter et honorer le théâtre en wallon, au Centre culturel de Barvaux, l'Union Culturelle Wallonne a mis les petits plats dans les grands ce samedi 14 juin pour accueillir le public. On a vécu deux jours d'émotions du programme de la finale du 77^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er}.

Voyez plutôt: trois cercles défendaient leur chance devant un jury, réunissant des représentants des 5 provinces, présidé par Monsieur Léon Hansenne :

Le samedi 14 juin à 15h00, l'hymne national, La Brabançonne suivie du Chant dès Wallons déclaraient ouverte la dernière séance du 77^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er} de théâtre en Wallon en présence de Monsieur le Représentant du Roi, de nombreux invités et autorités locales. Les festivités débutèrent par la prestation de **la Fraternité Pousettoise** avec « Et l'mwert à l'mwert ! » de Jacques Warnier, suivie de la troupe de Wihogne **Les Rôbaleûs** avec « Li spèr dè meûr d'ârzèye » de Jean-Marie Warnier, l'après-midi se clôturait avec **Les Walfrancs de Neupré** qui ont interprété « Ine sawice avâ l'monde" de Eugène Petithan.

Après une dernière délibération... la proclamation des résultats peut commencer, les prix spéciaux, primes de participation et récompenses diverses furent distribués.

Et, après des débats très difficiles, vu la qualité du jeu et des spectacles présentés, ce fut **Les Walfrancs de Neupré** qui furent sélectionnés et remportent ainsi le Grand Prix pour la deuxième fois consécutive.

L'Union Culturelle wallonne félicite chaleureusement les lauréats et les engage à remettre leur titre en jeu lors de la session 2015.

*Les Walfrancs de Neupré.
Lauréats du 77^{ème} Grand Prix
du Roi Albert 1^{er}*



Rendez -vous est donné à toutes les troupes de nos cinq provinces !!!



*La Fraternité Pousettoise de Remicourt.
Finaliste du 77^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er}*



*Les Rôbaleûs de Wihogne.
Finaliste du 77^{ème} Grand Prix du Roi Albert 1^{er}*



**THÉÂTRE
FORMATION POUR ADOS
VIERVES-S-VIROIN 2014**

du 24 au 26 octobre 2014
STAGE THEATRE - RESIDENTIEL

Proposé par
L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Le Prix
Membre UCW : 70 €
Autres : 100€

Age
De 13 à 17 ans
au moment du stage

Tenue
sombre (surtout si possible)
et décontractée
(chemises souples,
baskets, tee shirt, etc.)



Le stage
est encadré par des
professionnels du
spectacle

Venez tester une
expérience théâtrale
inoubliable dans une
ambiance conviviale.
Vous repartirez dans
vos cercles avec une
maîtrise accrue des
techniques théâtrales



Renseignements :
U.C.W. : Tél / Fax: 04/342 09 97
Patricia POLEYN : 004/28 03 61 ou 0490/26 74 62
Formulaire d'inscription :
disponible au secrétariat de l'UCW
ou sur le site www.ucwallon.be - rubrique formation



**THÉÂTRE
FORMATION POUR ADULTES
LA MARLAGNE 2014
STAGE RESIDENTIEL**

Les 5-6-7 septembre 2014

Théâtre Mise en scène Maquillage *
Proposé par

L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Le Prix
Membre UCW : 70 €
Autres : 100€

Age
à partir de 18 ans
au moment du stage

Le lieu
Centre Culturel
Marcel Hicner
La Marlagne à Wépion



Le stage
encadré par des
professionnels du
spectacle :

Michel DELAMARRE
Luc JAMINET

Mettre en image un projet théâtral

Traduire l'univers d'un
auteur en scène

Améliorer votre jeu d'acteur

Compléter vos personnages
par des maquillages appropriés

Alors ce week-end magique
est pour vous



Renseignements :
U.C.W. : Tél / Fax: 04/342 09 97
Patricia POLEYN : 004/28 03 61 ou 0490/26 74 62
Formulaire d'inscription :
disponible au secrétariat de l'UCW

* Le stage maquillage peut être suivi indépendamment des autres activités

STAGE POUR ADULTES LA MARLAGNE 2014

du 5 septembre 18h au 7 septembre 19h

En majuscule SVP

FRENON _____
NOM _____
RUE _____ N° _____
CODE _____ COMMUNE _____
AGE _____ DATE DE NAISSANCE _____
TELEPHONE _____
GSM _____
E-MAIL _____

FORMATION PROFESSIONNELLE _____

Je souhaite suivre uniquement le stage maquillage : OUI NON

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.
 OUI NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE
 OUI NON

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.
Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

SIMPLEMENT AVOIR 18 ANS À LA DATE DU STAGE
(30 août 2014)

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.
Au compte : BE55 7955 6793 0844

Date limite d'inscription : 15 août 2014

SIGNATURE DU CANDIDAT _____ DATE _____

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :
Patricia Poley
rue des Hautes Fontaines,26
7100 Haine-st-Pierre
Adresse mail : patriciapoley@yahoo.fr

STAGE POUR ADOLESCENTS VIERVES-S-VIROIN
LES 24-25-26 OCTOBRE 2014

En majuscule SVP

PRENON _____
NOM _____
RUE _____ N° _____
CODE _____ COMMUNE _____
AGE _____ DATE DE NAISSANCE _____
TELEPHONE _____
GSM _____
E-MAIL _____

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.
 OUI NON

FAITES -VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE
 NON OUI, une troupe de jeunes OUI, une troupe d'adultes

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.
Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

SIMPLEMENT AVOIR ENTRE 15 et 17 ANS À LA DATE DU STAGE
(24 OCTOBRE 2014)

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement
Au compte : BE55 7955 6793 0844

Date limite d'inscription : 15 octobre 2014

SIGNATURE DES PARENTS _____ DATE _____

A ENVOYER DUMENT COMPLETE A

Patricia Poley
rue des Hautes Fontaines,26
7100 Haine-st-Pierre
Adresse mail : patriciapoley@yahoo.fr

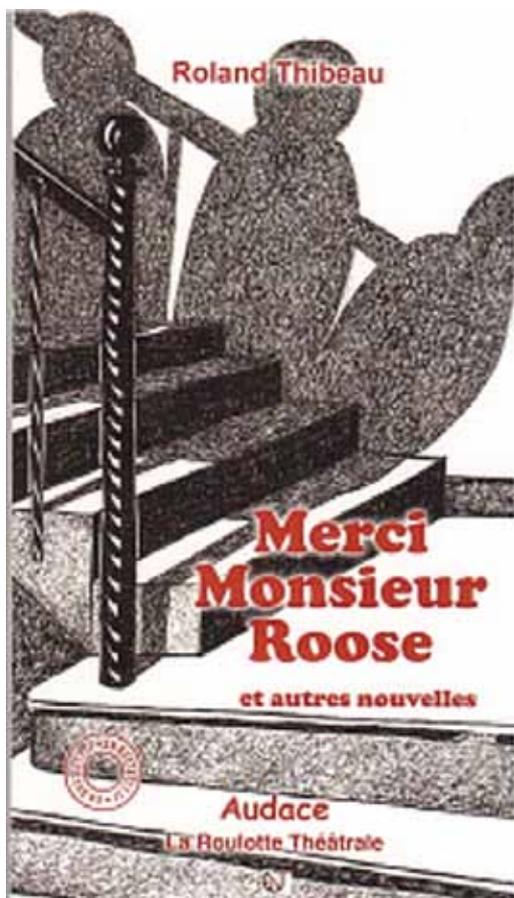


LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

Roland Thibeau, *Merci Monsieur Roose* et autres nouvelles, Audace - La Roulotte théâtrale, 124 pp, 15 €.

Roland Thibeau est vraiment très doué pour les nouvelles fantastiques, dans la lignée de Jean Ray, et certaines des nouvelles ici rassemblées, notamment lorsqu'il y est question d'un cimetière, vous donnent froid dans le dos. Garanti: âmes sensibles s'abstenir.



Mais ce fantastique n'est pas innocent, ni purement artistique. Le réel lui aussi est fantastique, et, pour peu que l'on prenne du recul, devient effrayant de hideur, de lâcheté, de (fausse) bonne conscience..D'où parfois, en fin de nouvelle, une petite phrase vengeresse, une véritable flèche du Parthe. Il faut d'ailleurs prêter une particulière attention - je parle ici pour les écrivains en herbe, à ces fins de nouvelles, qui sont, chez lui, particulièrement soignées, et qui, toujours, dans une nouvelle, revêtent une particulière importance. Ainsi, dans *l'Ado*, un beau passage poétique: *La nuit est claire et parfumée, une nuit comme on n'en voit plus, un oiseau oublié, au loin, accroche aux nuages les volutes de son chant.*, qui introduit, pour ainsi dire, ou plutôt sert de contrepoint à la phrase finale:

Jean entend la musique de ses pas sur les vagues des graviers et soudain, enfin, monte en lui une immense envie de pleurer.

Influence du théâtre, du cinéma? Je le crois, et les néophytes iraient avec profit faire un tour de ce côté. Mais le procédé pour le procédé, ce serait comme une machine à faire du vide. Il faut, comme ici, que cela colle au texte et y adhère.

Disons encore, pour terminer, et j'espère vous avoir mis l'eau à la bouche, que toutes ces nouvelles font preuve de la même maîtrise, et d'un style impeccable.

Joseph Bodson

Joël Thiry, *Su tchants su voyes*,

Chansons villageoises glanées en Ardenne et Famenne, Musée de la Parole en Ardenne, rue du Chant d'Oiseaux, 3, 6900 Marche-en-Famenne. Tél. 084/344583, contact@museedelaparole.be, 280 pp., Transcriptions musicales: Pauline Thiry et Gérard Lambert.

Une somme de patience et d'amour...En effet, retrouver 162 chansons, dans 212 villages, cela en représente, des rencontres, des coups de téléphone. Joël Thiry, dont on retrouve régulièrement le nom dans Singuliers, et qui a reçu l'an dernier le prix de littérature de la Commission régionale des langues endogènes, voit ici se concrétiser ses longues recherches, les souvenirs de personnes âgées rencontrées dans des homes, parfois, dans leur village, et c'est toute une histoire, tout un passé qui ressurgit. Avec des thèmes assez constants: Amour de l'Ardenne, en tout premier lieu, avec une insistance sur la dureté de la vie d'autrefois, mais aussi sur les amusements qui arrivaient à la faire oublier: les farces, les fêtes, la bonne chère et le pèkèt. Souvenirs d'histoire, parmi lesquels les deux guerres mondiales tiennent bien sûr la plus grande place. Souvenirs aussi des vieux métiers, dont certains en passe de disparaître, et là, les témoignages sont précieux. Faits-divers, les fameux bandits d'Ardenne, Magonette et Gena. Et puis les blasons, les surnoms donnés aux habitants, ou aux gens des villages environnants, plus pittoresques les uns que les autres.. Querelles politiques, lors des élections communales; moqueries assez appuyées contre certains personnages. Souvenirs d'évènements marquants, religieux ou civils. La liste est presque sans fin..Et les paroles sont mises sur des airs connus, du Temps des cerises jusqu'aux succès de Tino Rossi et aux chansons de Charles Aznavour. Bien sûr, les textes ne sont pas

toujours des chefs d'œuvre de littérature, mais le cœur y est....Mais écoutons plutôt Joël Thiry:



La mémoire de nos villages, l'esprit de leurs habitants sont consignés dans des chansons. Parfois émergeait dans la contrée un homme que les boires et déboires de ses contemporains inspiraient, à moins que ce ne soit une tendresse pour les lieux de vie, ou encore l'intérêt pour un évènement extraordinaire. La chanson était alors vite troussée. Peut-être même troiussée à la va-vite. En font foi des textes, ou populaires ou pompiers, à la grammaire approximative.

C'est ainsi que nous faisons la connaissance de personnages extraordinaires, l'aveugle de Soy, les sorcières de Werpin, le braconnier Maingain (grand-père de l'homme politique bien connu), le passeur d'eau de Bardonwez...toute une vie foisonnante et pittoresque, avec un brin

de nostalgie, parfois, du chansonnier exilé à Bruxelles. Et puis même, un gardien de prison d'Arlon, auteur de nombreuses chansons...

Joël Thiry n'a garde d'oublier ceux qui, avant lui, se sont occupés de son sujet, comme René Brialmont à Jenneret, ou Roger Pinon, à l'érudition quasi universelle en ce domaine. Et il ne faudrait pas croire que la chanson wallonne ne s'écrit qu'au passé, car il existe encore, à droite et à gauche, des groupes, comme les Djifs, ou des chanteurs isolés, qui continuent à la faire vivre, avec un talent toujours renouvelé.

Oui, il y a la flamme du souvenir, de l'émotion, mais c'est elle aussi qui entretient une autre flamme, celle de la vie et de l'espoir.

Joseph Bodson

Les dialectes de Wallonie - tome 35 (2013) - Notes inédites de Louisi Remacle

Ce volume vient compléter utilement les *Poèmes wallons* et *Proses wallonnes* et *Poèmes wallons (compléments)*, édités dans la *Collection littéraire wallonne* par Jean Lechanteur, et le volume d'*Hommage*. Dans son introduction, Esther Baiwir note que ce volume comporte nombre de notes et d'articles très divers dont certains restent d'actualité, par exemple sur le w initial des mots wallons d'origine latine, l'étude du fr. *au(l)ne*, ou le compte-rendu de l'*Anthologie* de Maurice Piron. Il est vrai que ce compte-rendu est un peu bien sévère pour un volume qui constitue toujours, bien longtemps après sa parution, l'introduction irremplaçable à l'étude de la littérature wallonne. Mais il est vrai aussi que ces corrections pourraient utilement servir à une nouvelle édition. Louis Remacle

attribue les erreurs de Maurice Piron au fait qu'il a vécu au cours de sa jeunesse dans un milieu où l'on ne parlait pas wallon, tout en reconnaissant la valeur de son travail.... Comme dit le proverbe: *Qui aime bien, châtie bien.*

Joëlle Spierkel - Ilheim Abdel-jelil (dessins),
Nicolas et le mirliton - Bosrèt di s' nom d' famille,
Imprimerie provinciale, Namur, 2014.

Un livre ravissant, et qui fera la joie des enfants, tout en les instruisant, et, bien sûr, en les aidant à progresser en wallon. Joëlle Spierkel a vraiment le don de s'adresser aux petits, le ton juste, et l'art de les intéresser sans trop appuyer sur le côté "instructif". Tout ici se déroule comme un ruisseau qui coule de source, rien d'austère, rien de trop appuyer, avec aussi l'accent mis à très juste titre sur la



participation active des enfants, ainsi dans la fabrication de la flûte sauvage, ou flûte à l'agnon, ou mirliton: un modèle du genre, et tout désigné pour être accueilli dans la grande famille des Quarante molons.

Préserver notre patrimoine, en en faisant non un objet de musée, mais un instrument de vie et de joie, c'est une visée on ne peut plus heureuse, et, on ne saurait trop le répéter, le wallon, la langue wallonne, fait partie intégrante, avec le folklore et bien d'autres éléments encore, de ce patrimoine, qui reste bien sûr l'un de nos biens les plus précieux.

Joseph Bodson

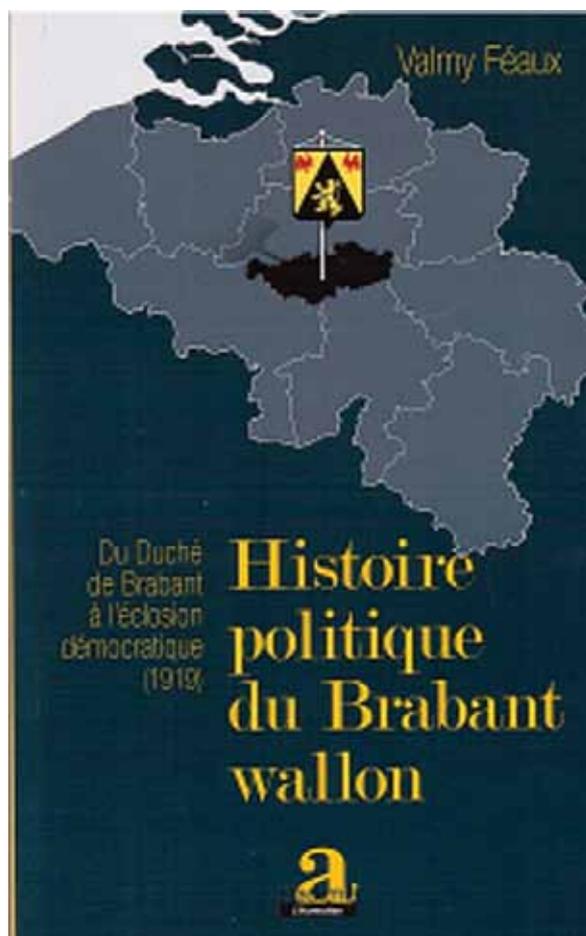
Valmy Féaux, *Histoire politique du Brabant wallon, du Duché de Brabant à l'éclosion démocratique (1919)*, Academia - L'Harmattan, 2004, 355 pp, 35 €.. Préface d'André Flahaut, avant-propos de Mathieu Michel.

De par les fonctions qu'il a occupées, notamment ministre-président de la Région wallonne, gouverneur du Brabant wallon, et par son ancrage dans la région, né à Nil-Saint-Vincent, habitant Ottignies, Valmy Féaux était sans nul doute la personne la plus indiquée pour écrire cette histoire.

Il l'a fait avec ses caractéristiques maîtresses: la clarté de conception, l'esprit de synthèse allié à un solide bon sens, qui lui permet de se baser sur des réalités très concrètes. C'est ainsi que des anecdotes, des précisions, enchâssés dans le déroulement des faits, viennent les illustrer et leur donner la force du vécu.

Il insiste avec raison sur le côté assez lent de notre évolution, résultant en partie de l'esprit particulariste de nos provinces, de l'absence de centralisation. De plus, au Moyen-Age, le Brabant wallon est nettement minoritaire par rapport à la

partie flamande du duché, avec ses rares villes: Nivelles, Wavre, Jodoigne. Il se révélera allergique aux réformes éclairées de Joseph II, ainsi qu'aux structures issues de la Révolution française, quand les préfetures remplaceront les départements, et que l'on assistera à des échanges de communes avec les provinces voisines. Le Conseil de préfecture sera nommé par le gouvernement, le Conseil général par le Premier consul. C'est là, déjà, le point de départ de nos institutions: gouverneur, députation permanente, Conseil provincial.



A partir de 1818, sous le régime hollandais, ce sera un gouverneur qui sera à la tête de la province. Les Etats provinciaux comprendront des nobles, ainsi que des représentants des villes et des campagnes.. Les provinces seront divisées en districts, avec à leur tête un commissaire de district. Le Conseil communal, lui, aura à sa tête un Conseil de régence.

Après l'unionisme, aux premiers temps de l'indépendance, on assistera assez vite à la création des partis catholique et libéral; avec des tensions surtout dans le domaine scolaire. Les bourses d'études, les cimetières, les fabriques d'église seront aussi des pierres d'achoppement, de même que les lois sur le corps électoral et la milice. On verra ainsi un député de la province, Le Hardy de Beaulieu, s'opposer régulièrement à tout militarisme. C'est après 1878, et la victoire libérale aux élections, que la guerre scolaire sera la plus virulente.

Un point qui nous intéresse particulièrement, ainsi que Valmy Féaux, lui-même acteur de théâtre wallon à Cérroux-Mousty: les prises de position de Jules de Burlet, bourgmestre de Nivelles, en faveur de la littérature wallonne (p.203): *En tant que ministre responsable de l'Instruction publique, il prit un arrêté royal, en date du 30 juin 1892, mettant "la littérature dialectale dramatique wallonne sur le même pied que les littératures française et flamande". Il faisait suite à une demande de l'abbé Michel Renard, poète brainois (1829-1904)*

Un temps fort, parmi les anecdotes qui viennent illustrer le texte: l'affaire de Piètrebais. Interdiction de porter des masques, infractions constatées, un gendarme trop nerveux qui se met un cadavre sur les bras et se fait lui-même massacrer: il y aurait bien là matière à réécrire, à l'échelle de notre Brabant, le *Carnaval de Romans* de Le Roy-Ladurie.

Il y aura bien sûr, par la suite, le réveil du peuple, l'entrée en scène du parti socialiste, allié au début du moins avec l'aile gauche du parti libéral, et nous ferons ainsi connaissance avec quelques députés et sénateurs très actifs, comme Alphonse Allard, ce précurseur qui parcourait sa circonscription en vélo, Emile de Lalieux, Léon Jourez, Emile Henricot. Il y aura aussi des problèmes qui périodiquement referont surface, et constitueront un cheval de bataille aux élections: le chemin

de fer et la gare de Wavre, les lois qui touchent aux douanes, dans le domaine de l'agriculture. En très grandes lignes, on peut dire que le Brabant wallon se montrera assez conservateur, dominé par une riche bourgeoisie campagnarde, mais sera plus porté vers le libéralisme que vers le parti catholique.

Valmy-Féaux complète son ouvrage en y incluant un répertoire des élus à la Chambre et au Sénat, avec leurs principales interventions et les épisodes qui les concernent. Encore une fois, un exposé à la fois clair et vivant, qui permet d'entrer au plus vif de nos institutions, aussi bien à l'échelon local que national.

Joseph Bodson

COCORICO Magazine

Le journal du bilinguisme wallon

Trimestriel diffusé à 4000 exemplaires
en Wallonie.

Tirage et diffusion contrôlables.

Tarif des publicités :

4 ^{ème} de couverture :	350 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} de couverture :	300 € 1/1page
intérieure :	250 € 1/2page intérieure
intérieure :	140 € 1/4page intérieure
75 €	

Magazine édité par :

l'Union Culturelle Wallonne
Editeur responsable Paul LEFIN
Rue Surllet 20 à 4020 LIEGE

☎ 04/3426997

parutions : mars, juin, septembre, décembre

Formats :

Couvertures : 210 x 297 mm (bords perdus)
1/1 intérieure : 210 x 297 mm ou 180 x 260 mm
1/2 intérieure : 180 x 130 mm ou 85 x 260 mm
1/4 intérieure : 180 x 65 mm ou 85 x 130 mm

SCRÎRE

Aviè 1600, saquants djins dèl “ wôte ” qu’avin.n’ apris l’ francès, s’ont mètu à scrîre dins l’ lingadje qu’on causeut dispeûy todi avaurla. Ça s’ passeut è payis d’ Lîdje. Come i p’lin.n’, avou one sauvadje ôrtografiye, il ont scrît ç’ qu’on-z-a loumé dès Paskèyes ou co dès Noyés. Sovint, on n’ sèt nin d’ dja leû nom.

500 ans pus taurd, après l’ grand XXyinme siéke dèl littérature walone, nos-èstans co nos saqwant’ a sayî d’ nos sièrvu dès mots èt dès ratoûrnûres dès djins d’ nos djins èt d’adjancener on bia tècse, qui ç’ seûye è walon, è pîcârd ou è gaumès.

One zine come one ôte ? On passmint d’ timps po lès sîses d’iviêr ? Quétefiye bin. Mins nos-avans ossi l’ dâr dè fé viker nosse langue su l’ papî. Vos savoz bin : Verba volant, scripta manent, lès paroles èvolèt, lès scrîjadjes dimeurèt, di-st-i l’ vî spot.

I-gn-a ossi qu’ lès mots francès, à fwace qu’il ont sièrvu tos lès djoûs d’ nosse vicaîrîye, i sont-st-èmîssés èt d’ mougûs. Nos ’nn’èstans naujis èt nos-inmans mia d’èployî dès mots qui nos chonèt fris’ èt fin noûs (minme s’i sont-st-ossi vîs qu’ Matîssalé).

Èt v’la qu’ nos nos rafians dè fé v’nu on monde on scrîjadje avou cès chers mots-la qui v’nèt di d’ si lon. Èt qu’ nos nos-ènondans èt qu’ nos nos mètans à l’ovradje.

Mins ça n’èst nin aujûy. I nos faut fé quite dèl langue di Voltaire qu’a fait s’ djîse dins nosse tièsse. I nos faut tûzer è walon. I nos faut scrîre come on d’vise (èt l’ mia c’èst dè d’vizer li-minme, li pus sovint qu’on pout). I n’ faut nin v’lu fé dè style èt qu’ nos frâses seûyenèche dès dobes dès frâses è francès.

Portant, au r’gârd dès cis qu’ont scrît d’vant nos-ôtes, nos-avans tot l’ minme one chance : lès lîves, dicsionères, lècsiques, gram’mères...I n’ nos faut nin oyu peû d’aler poujî l’ bon mot èt l’ boune ratoûrnûre po l’ dire è walon.

One ôte chance : nos-avans dès scoles : à Lîdje, à Nameur, à Châlèrwè èt co ôte paut. Ca, ni nos fians nin pus malins qu’ nos n’ l’èstans, au djoû d’audjoûrdu, po dès rapirdices come nos-ôtes, i s’ faut fé r’lire èt coridjî. Quand tot l’ monde



dit l' sène, i vint todi au djoû one saqwè qu'on n'î a nin tûzé èt qui v's-aritchit. Gn-a co ôte chôse. On n' saureut scrîre d'à façon s'on n' va nin lire lès grands scrîjeûs , lès modèles, s'apinse li francès. Nin afiye on còp, mins tofêr èt tofêr.

Avou l' timps èt lès protècsions, come on dit à Nameur, nos sèrans quètefiye

rècompinsés èt publiyîs on djoû ou l'ôte.

Mins, rin qu' po l' plaîji dè fé tchanter nosse walon, dè lire ou d' rëciter nos bokèts, dè lès discandjî d'onk à l'ôte, nos sèrans d'dja payîs po totes nos pwin.nes.

Alez d'abôrd, (r)ataquans à scrîre.

Bernard Louis

La guerre de 14-18

Vo-nos-la au cint-z-ans dèl guêre di Quatôze insi. Georges Brassens l'a tchanté è 1962 dins s'-t-albom' 33 T Les trompettes de la Renommée. Il a ramassé dës pwâres di tchin après s' tiësse ca lès ancyns combatants qui vikin.n' co avin.n' trové qu'i tourneut leû guêre à riséye. Portant, li, i v'leut fé one tchanson po l' paîs, a-t-i rèspondu. I n' doneut al guêre di (18)70 qu'on satisfecit èt al cine di quarante qu'on prumî accessit.

Dj'a v'nu au monde è 1947. Èstant èfants, nos n' causin.n' qui dèl guêre di 40 èt di ç' qui s'aveut passé dins nosse viladje. Mins è scole, on nos-a ossi d'vizé dèl guêre di 14. Dji m' sovin qu'on-z-a causé dè caporal Trésignies qu'aveut stî touwé pa l's-Alemands tot sayant d' fé bache on pont po qu' lès Bèljes p'linche trivièrses . Dji m' sovin ossi d' Gabrielle Petit qu'aveut sognî lès blèssés, a-t-on dit. Dji n' mi sovin nin qu'on-z-aue dit qu'èlle aveut èspiyoné po nos-ôtes. On-èlève aveut ossi rëcité one pitite powésîye su

l' bataye di l'Yser èt djè l' veu co qui s' lèyeut toumer su l'èstråde pace qui



Tombe sous abri pour un héros de la grande guerre

l' sôdâr qui causeut aveut stî djondu pa l's-Alemands. Nos-avin.n' bon tot tchantant La chanson du Roi Albert qu'on loume ossi La garde de l'Yser : « Retirez-vous, vous ne passerez pas, halte-là ».

On nos-a bin repêté qui l' Rwè Albert aveut moru l' 17 di fèvri 1934. Nos-avans stî à Mautche-les-Dames, li viladje d'à costé, veûy li place qu'on l'aveut r'trové.

On djoû nos-avans stî à Maujerèt (Maizeret), mins ci qu' dj'aveu pris po l' fôrt, ci n'èsteut qu'on p'tit fortin come i-gn-a saquant' autoû dè fôrt. (Maujerèt c'èsteut onk dè fôrts qui garantichin. n' Nameur).

On nos-a miné ossi al plaque aus depôrtés (tot l' long dèl vwè dè tch'min d' fiêr), dèz-omes dèz viladjes tot-autoû d' Namèche, qui n'ont nin v'lu

ovrer po l's-Alemands èt qu'ont stî oblidjîs d'èbârquer dins dèz vagon po l'Alemagne. Èt quand c'èsteut li 11 di nôvimbe, nos-alin.n' avou nos bias moussemints sûre li cortéje dè Relais sacré

Dj'a todi ètindu one fauve avou Djôsèf èt Françwès, è walon, come di jusse.

On-z-è conteut saquantes su l' guêre di Quatôze. Vo-l'-ci :

Tot riv'nant dèl pèche.

— T'as pris one saqwè, twè, Djôsèf.

— Oyi, dj'a pris on brotchèt gros come ça (èt il tape ses mwins au laudje). Èt twè ?

— Mi, dj'a pris one lampe di Quatôze. Èt èle lumeûve co !

— Choûte, sés', Françwès, dji vou bin rastrinde mi brotchèt, mins distind t' lampe !

Bernard Louis



Website : www.studioclimax.net

Contact : Philippe LIBOIS / GSM : 0472 618 196

CLIMAX asbl, studio d'enregistrement spécialisé en chanson wallonne, a assuré comme depuis de nombreuses années la direction musicale du Grand Prix de la Chanson Wallonne. Il a

sponsorisé l'évènement en attribuant le "Prix CLIMAX" qui correspond à une journée d'enregistrement dans ses studios.

Informations – Brabant

La Soirée **C'est l'fièsse**, organisée le 3 mai, comme chaque année, par la Fédération culturelle wallonne du Brabant et le Centre culturel de Perwez, a connu un grand succès. Les troupes du Brabant y ont produit un échantillon de leurs talents : Art et Plaisir de Céroux-Mousty, la Bonne Entente de Perwez, les Longuès Pènes de Tourinnes-la-Grosse, les XIII de Nivelles, sans oublier le cercle littéraire de Perwez, lès Sauvèrdias, non plus qu'un sketch d'actualité d'André Letroye et Maurice Vankoeckelberg. De l'entrain, du plaisir, de la bonne entente...que voulez-vous de plus ?

De leur côté, **les XIII de Nivelles** se sont produits à Viroinval, à l'Espace Arthur Masson de Treignes.

Voici le message que son président, Gérard Debroux, nous a adressé à cette occasion :

Notre représentation à Treignes s'est super bien déroulée.

Nous avons joué devant un public d'environ 150 personnes dont une vingtaine de "supporters" des XIII.

La petite fille d'Arthur Masson s'est présentée à moi en nous félicitant sur la manière dont nous avons rendu l'œuvre de son grand-père.

Il y avait encore d'autres membres de la famille Masson et des amateurs inconditionnels de ses livres.

J'ai été reçu dans l'espace Arthur Masson, une heure et demie avant la pièce pour représenter notre troupe lors de la cérémonie officielle de l'anniversaire.

L'équipe qui gère l'espace a présenté quelques scénettes illustrant à la Toine Culot la cérémonie.

Inutile de dire que les autorités communales de Viroinval étaient présentes.

Voici les adresses de la nouvelle secrétaire et de la nouvelle trésorière de la FCWB :

- Secrétaire : Dany Taburiaux, 2, allée de l'Ancienne Barrière, 1400 Nivelles.
arcelmarchand10@hotmail.com
- Trésorière : Brigitte Valcke, chaussée de Bruxelles, 56, 1400 Nivelles 18.02.61
brigitte_61@hotmail.com

Lucien COLSON,

En Wallonie liégeoise, 1923, pp.55- 58.

Po l'djûdi d' l'Ascinsion	Pour le jeudi de l'Ascension
Li pu bê may' dè bwès	Le plus beau mai du bois
Djosèf l' a stu côper	Joseph est allé couper
Luré !	Luré !

Ces premiers mots d'un crâmignon jadis très connu au pays de Liège, remettront en mémoire des Vieux wallons (1), une coutume charmante et poétique qui était générale en Wallonie, il y a quelque quarante ans (2): celle de planter les « mais ».

Voici en quoi elle consistait ; dans la nuit qui précède le jour de l'Ascension, chaque amoureux ou prétendant, allait couper une branche qui lui paraissait l'emblème de son affection ; il plaçait cette branche, soit sur le toit de la maison de l'élue de son cœur, ou la fichait en terre devant sa porte.

Dans certaines contrées wallonnes, au pays de Malmedy par exemple, cela se pratiquait dans la nuit qui précède le 1er mai. Dans l'ancienne Rome, la jeunesse célébrait ainsi le mois des amants. (3)

En Hesbaye et dans toute la Wallonie, cet usage délicieux qui consistait à faire sa déclaration à l'aimée, par un apport nocturne et discret de branches fleuries, fut très en honneur, et nous en retrouvons un vestige encore dans cet autre crâmignon :

Voici le mois de mai
Ramplanpan, tirelire, ah ! ah !
Voici le mois de mai
Que donn'rai-je à ma Mie ?
Nous lui plant'rons un mai
Ramplanpan, tirelire, ah ! ah !
A sa porte chérie.

Mais n'allez pas croire cependant que l'humour wallon, si malicieux, abdiquait ses droits en cette circonstance. Si les jeunes filles probes, honnêtes et aux intentions pures, attendaient patiemment le matin béni pour connaître le sentiment qu'on avait d'elles, celles dont la vie était moins digne avaient quelques raisons de se montrer inquiètes.

En effet, l'essence d'arbre dont était la branche messagère, déterminait la signification du **mai**, qui servait ainsi à manifester des sentiments bien divers. Cette branche devenait en quelque sorte la voix- qu'on me pardonne cette image hardie de l'opinion publique.

Aussi ce n'était pas seulement la curiosité émise qui faisait se lever très matin les jeunes filles , le jour des **mais**, c'était aussi la crainte de trouver sur leur seuil la branche accusatrice ou offensante qu'elles s'empressaient, comme de juste, de faire disparaître au plus tôt. Celle qui s'était vu dédier au contraire un **mai** flatteur, le laissait à sa place toute la journée.

Donc, comme des fleurs auxquelles les amoureux ont accordé une signification symbolique, les **mais** avaient leur langage. Celui-ci bien connu par la tradition, faisait ainsi du **mai** planté une allusion transparente et qui n'échappait personne. Ce langage se traduisait comme suit :

1-May' di côre, dji t-adore	Mai de coudrier, je t'adore.
2-May' di tchêne, dji t'araine	Mai de chêne, je te présente mes hommages.
3-May' di spène, qui t'es fène !	Mai d'épine, que tu es rusée !
4-May' di fêtchîre, qui t'es fîre !	Mai de fougère, que tu es fière !
5-May' d'aunai, dji t'dilais.	Mai d'aulne, je te délaisse.
6-May' di fawe, qui t'«es nawe !	Mai de frêne que tu es paresseuse !
7-May' di plope, qui t'es salope !	Mai de peuplier, que tu es salope !
8-May' di hu, dji n'ti vous pus.	Mai de houx, je ne te veux plus ;
9-May' di saou, on t'a nin volou.	Mai de sureau, on ne t'a pas voulue.
10)May' di saou, y va qui vout.	Mai de sureau, y va qui veut. Etc.etc.

A Malmedy, pendant la même nuit, un amoureux éconduit, allait déposer des poignées de pailles d'avoine ; des pelotes de pommes de terre signifiaient : profond mépris. A la porte d'une jeune fille de mœurs équivoques, on attachait des tiges d'orties, des épines, ou du sapin ;

A présent (4), cet usage des **mais** est tombé en désuétude. C'est là un mode ingénu et timide de déclaration amoureuse qui a vécu.

Notes de Joseph Bonfond :

- (1)-Parution du livre en 1923 ! Chapitre écrit à Herstal en 1913
- (2)-Nous sommes donc vers 1870.
- (3) - Assertion à vérifier ; « Amants » au sens classique du terme : « qui aime et qui est aimé ».
- (4)- Nous sommes à la date de la rédaction

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 5,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

24^{ème} Printemps du Théâtre Amateur Wallon 2014 en Province de Liège



Le jury du 24^{ème} printemps du Théâtre Amateur Wallon 2014



Les lauréats du 24^{ème} printemps du Théâtre Amateur Wallon 2014
Les Djoyeûs Lurons de Trooz

78^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2014 - 2015

Art. 1 :

L' Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

- d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateurs en langues régionales,
- de donner à ces manifestations un réel caractère de fête culturelle,
- de désigner, impérativement, la meilleure troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer, éventuellement, un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisations, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier :

- qu'elle a présenté, en public, un spectacle en wallon, en picard, en gaumais ou en champenois, au cours de la saison théâtrale précédente ;
- que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, éventuellement, lors des deux phases, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe ;
- un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.
- si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.

Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en deux phases.
- Les oeuvres présentées, n'auront pas été interprétées au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, au cours des dix dernières sessions, par la compagnie participante. Leur longueur sera au maximum de 1h30 (environ 70 pages)

Pour la première phase, « Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie », chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme, d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente. **Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.**

Pour la deuxième phase, les troupes désignées, comme finalistes, par le jury, présenteront le même jour, au cours de la séance finale organisée par l' Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'Administration, une pièce en un acte de son (leur) choix.

L'œuvre proposée ne pourra excéder la durée d'une heure.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, à l'abri des indiscrets.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l' Union Culturelle Wallonne.

- Trois brochures de l'œuvre, qui sera présentée à la première phase, seront jointes à la demande d'inscription.

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetées d'office les oeuvres lyriques, musicales et spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration acceptera ou rejettera, sans appel, les oeuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées lors du **Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie**, incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.

- **Pour la finale**, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7 :

A. Pour le Tournoi d'Art dramatique de Wallonie, le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, aux maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision,
- un délégué de la SABAM (pour la finale).

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité la voix du Président est prépondérante.

B. Pour la finale du Grand Prix du Roi Albert I^{er}, le jury sera constitué de la manière suivante : Le jury du Tournoi d'Art dramatique de Wallonie enrichi des personnalités prévues dans le § 2 du point A du présent article.

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux vous connaître et à vous aider ainsi à progresser.

Les représentations données dans le cadre des Sélections seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option choisie, adaptation de la distribution...
- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi d'Art Dramatique en Langues Régionales de Wallonie, le jury désignera au **maximum** trois finalistes. Il attribuera, éventuellement, des prix spéciaux à tous les participants pour :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...).
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation entre langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW pour un montant total de 2500€

Le jury pourra, en accord avec le Délégué au G. P. R. A., le Président et le Secrétaire général de l'Union Culturelle Wallonne, attribuer d'autres prix.

A l'issue de la séance finale du Grand Prix du Roi Albert I^{er}, le jury décernera, impérativement, la Coupe au spectacle qu'il aura jugé le meilleur et attribuera, un deuxième et un troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

Le festival de clôture coïncide avec la seconde phase du Grand Prix du Roi Albert I^{er}.

En conséquence, toute l'organisation et les frais y afférents sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de € 370,00, maximum, par troupe finaliste et **sur présentation de factures du transporteur**, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Emile TASSON, Avenue Provinciale, 80 - 1341 CEROUX MOUSTY - 010/61.29.18 **pour le 15 juin 2015, tout dernier délai.**

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l' Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate, devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura(ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi d'Art dramatique en langues régionales de Wallonie recevront une aide à la participation de € 250.

Les compagnies qui participent au Festival de clôture du Grand Prix du Roi Albert I^{er} recevront, en outre, des prix en espèces.

- Le lauréat de la session reçoit la garde du Trophée Royal.

Eventuellement :

- **la S. A. B. A. M. attribue une subvention.**

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance de clôture.

Art. 14 :

Le Conseil d'Administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert I^{er} et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert I^{er} doit être adressée :

**Union Culturelle Wallonne (UCW)
Rue Surlet 20 – 4020 Liège**

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2014-2015 78^{ème} SESSION

18/10/2014 :

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

25/10/2014 :

Le Conseil d'administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

du 08/11/2014 au 15/03/2015

"TOURNOI D'ART DRAMATIQUE EN LANGUES RÉGIONALES DE WALLONIE"

Auplustard le 15/03/2015

(lors de la dernière séance du Tournoi).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois finalistes au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

16/03/2015 :

Le Secrétariat général avise toutes les troupes des noms des finalistes qui disputent la Coupe du Roi.

21/03/2015 :

Réunion, le matin, du Délégué au G.P.R.A., du Président et du Secrétaire général, du jury et des

troupes retenues pour la finale. L'après-midi, réunion avec les non-finalistes (3 personnes présentes dont le metteur en scène).

23/05/2015

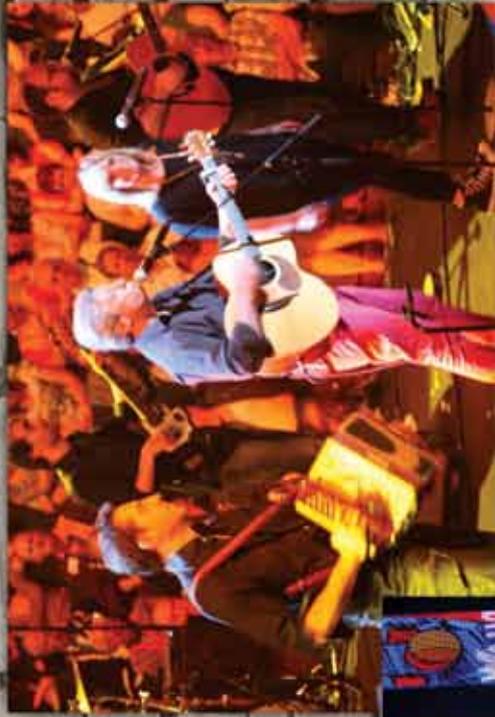
Festival de clôture au Théâtre du Trianon, Rue Surlet 20 à 4020 Liège.



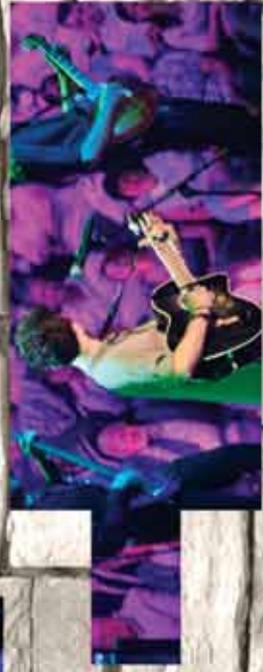
WALLONS,
Nous!



WALLONS,
Nous!



WALLONS,
Nous!



WALLONS,
Nous!

